

Interview dans Marianne "Partager les profits ? Chiche !"

samedi 22 décembre 2007



Ces jours-ci, le gouvernement tente encore de vous déborder à gauche en suggérant une meilleure répartition des profits des entreprises entre le capital et le travail. Comment réagissez-vous ?

Pierre-Alain Muet : Il faut un certain culot pour évoquer comme le fait Xavier Bertrand un partage du revenu national plus favorable aux salariés quand le gouvernement a dépensé 15 milliards d'euros cet été dans le paquet fiscal pour favoriser la rente, l'héritage et les revenus du capital. D'autant que dans le même temps, il ignorait les salariés modestes et les chômeurs dont le pouvoir d'achat a baissé et programmait pour 2008 une baisse du pouvoir

d'achat des retraités.

Quelles mesures simples et pratiques préconisez-vous pour doper les salaires ?

PAM : Il fallait comme nous le proposons réunir dès le début une conférence salariale pour lancer des négociations sur le pouvoir d'achat. Il fallait ensuite contrairement à ce qui a été fait donner un coup de pouce au salaire minimum et augmenter la prime pour l'emploi que touchent 9 millions de salariés modestes. Nous proposons d'augmenter cette prime de 50% pour arriver à un treizième mois ce qui couterait seulement 2 milliards d'euros ; 7 fois moins que paquet fiscal. Enfin nous proposons de différencier le taux de l'impôt sur les sociétés en augmentant le taux pour les bénéficiaires distribués et en réduisant celui des bénéficiaires réinvestis. Cela contribuerait à rééquilibrer le partage des revenus tout en relançant l'investissement qui en a bien besoin.

Ces choix ressortent-ils à un gouvernement national ?

PAM : Ils dépendent essentiellement de la politique nationale. La preuve, la gauche a pesé sur cette répartition capital-travail. De 1997 à 2002 l'augmentation du pouvoir d'achat du revenu disponible des Ménages était comprise chaque année entre 3,2 % et 3,6 %. Depuis 2002, la croissance du pouvoir d'achat oscille entre 1 et 2 %. Dans aucune de ces années les créations d'emploi et la hausse des salaires individuels n'ont atteint ce qu'elles étaient avant 2002.

(propos recueillis par Daniel Bernard)